

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-010

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 mars 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le décret n°2012-752 et l'arrêté FCPE1531035A ;

Point de l'ordre du jour : 11ème Partie - P3 - Concessions de logement

Exposé de la décision :

Il est proposé au Conseil d'administration de loger un agent électricien au Centre universitaire des Saints-Pères, en fonction depuis septembre 2015. Ses compétences et son sérieux sont relevés par le service intérieur du CUSP.

Il est attribué l'attribution d'une NAS (activités scientifiques) à son bénéficiaire, à compter du 15 février 2016.

Il est également proposé au Conseil d'administration l'attribution de deux NAS au service intérieur-service patrimoine de la Faculté de Pharmacie de Paris, pour des agents en cours de recrutement.

Il s'agira notamment de favoriser le recrutement de deux agents qualifiés pour assurer la sécurité des biens, des personnes, et des activités scientifiques dans un site sensible et en avis défavorable d'exploitation.

Il est attribué une NAS (activités scientifiques) et une NAS (biens et personnes) à la Faculté de Pharmacie, pour le recrutement du prochain responsable du service intérieur.

Relativement à la NAS disponible à l'Institut de Psychologie, il convient de rappeler que ce site ne dispose pas actuellement de logement de fonction.

Il est donc proposé au Conseil d'administration de mutualiser des astreintes entre l'Institut de Psychologie et l'Institut universitaire de technologie, qui sont des sites géographiquement proches. Il s'agirait notamment d'apporter un soutien au seul agent actuellement logé à l'IUT et d'assurer parallèlement des rondes à l'Institut de Psychologie.

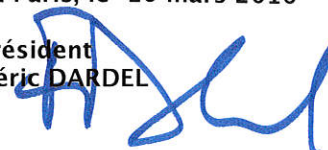
Il est attribué cette NAS (gardiennage) au responsable patrimoine de l'IUT.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p align="center">Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 4 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 25</p>
--

Fait à Paris, le 16 mars 2016

Le Président
Frédéric DARDEL



Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **22 MARS 2016**
Transmis au Recteur le : **22 MARS 2016**